



Conseil municipal du 13 avril 2022

À Madame le maire et aux membres du conseil municipal,

Comme vous le savez, aujourd'hui est un conseil municipal important puisque nous avons à délibérer sur le budget.

Elus, cela signifie être au service de tous et pour l'intérêt supérieur des administrés, de la commune, et ceci sans aucune considération partisane. Ces principes et valeurs semblent faire de nous des personnes minoritaires au sein de ce conseil.

Un budget se travaille en fonction de bilans passés et de projets futurs. Force est de constater qu'aucun bilan n'est réalisé afin de ne pas renouveler les erreurs. PAS DE passé, PAS D'avenir !

Nous allons devoir valider l'exercice comptable de 2021. Ce dernier repose sur l'opacité (ex : non-respect de la loi nous autorisant à consulter les factures). Il s'appuie sur une défaillance de compétences qui est reconnue par plusieurs élus majoritaires (ex : confusion entre des factures et des écritures comptables, vote d'augmentation de tarifs sans connaître le coût...). Sans être exhaustif, il est établi également à partir d'un dépassement du budget prévisionnel en investissement de plus de 161 000 €. Notons que, contrairement à ce qui devrait être, aucun compte n'est parvenu au sein de ce conseil sur les actions de chacun dans le cadre de vos délégations respectives (un rappel sur ce point légal vous a été formulé à plusieurs reprises). Nous saluons une avancée ! En effet, cette année nous avons eu accès à des documents concernant le budget.

Pour information, deux réunions officielles de la commission des finances ont eu lieu depuis le dernier budget. Une réunion (environ 1h15) le 25 mai 2021 pour expliquer qu'une voiture électrique de plus de 15 000 € a été achetée afin d'éviter de rembourser des frais de déplacement annuels d'environ 150 €. Notons que notre proposition, de mettre un véhicule de location, comme le font certaines villes, n'a même pas été étudiée. Pourtant, ceci aurait été moins coûteux tout en apportant un service supplémentaire aux Athésiens.

Concernant la **seconde réunion**, le 9 avril dernier, suite à une convocation du jour au lendemain, je serai plus bref. En effet, aucun document nous a été transmis préalablement à cette dernière qui n'a **duré que 16 minutes**. Pas davantage de commentaires, toute personne intègre est à même de juger le travail, le sérieux et la considération des finances publiques.

Volontairement, nous passons sous silence la cinquantaine de questions sur les finances émises lors des différents conseils et qui sont restées sans réponses, malgré une de vos répliques préférées qui est : « on vous apportera la réponse » !

Pour terminer, vous comprendrez bien à la lecture de ce courrier, que notre unique but est d'assumer avec sérieux notre mission d'élus et de représentants. Contrairement à vous, nous n'avons rien contre vous à titre personnel et nous ne cherchons pas à colporter des dires afin de nuire à quiconque. Ce que nous disons est vérifié et vérifiable.

Certains d'entre vous, reconnaissent qu'il y a un souci de fonctionnement et, nous irons jusqu'à dire : « un défaut de compétences » au sein de votre équipe majoritaire. La seule

valeur de votre action n'est pas la parole mais les actes : **DONC VOTRE MANIERE DE VOTER AU SEIN DU CONSEIL.**

Suite à cette démonstration, il parait impossible qu'une personne intègre, sans intérêt autre que le bien commun puisse voter pour ce budget ou à minima s'en abstenir.

C'est pour cela que nous demandons, conformément à l'article 21 du règlement intérieur du conseil municipal, un scrutin secret pour l'ensemble des délibérations relatif aux finances de la commune.

Vous trouverez peut-être cette missive « sévère » ce qui vous amènera peut-être à attiser la haine à notre rencontre (via les réseaux sociaux, le porte à porte...). Ce comportement démontre une chose : que vous êtes conscients de ce que vous faites. Si vous vous estimez agressés, je m'en excuse mais ceci n'est juste qu'une « petite » description, une ébauche de votre bilan.

A chacun de se montrer en accord avec ses valeurs et d'être digne de la confiance des électeurs dans le cadre de la loi. N'oublions pas qu'il ne s'agit pas d'un référendum pour ou contre une personne. Il s'agit de l'argent des Athésiens via leurs impôts !

Compte tenu de ce qui vient d'être dit, comprenez qu'il est difficile d'engager notre responsabilité sur ce Compte Administratif 2021 et ce Budget Primitif 2022.

Merci de joindre ce courrier au compte rendu, comme ceci doit l'être.

Merci de votre écoute et bonne séance.

Une équipe à votre service